
**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE**

Séance spéciale du conseil de la municipalité de Calixa-Lavallée tenue à la salle de conférence du centre communautaire, au 771 chemin de la Beauce, le 13 juin 2016, à compter de 17h15

Sont présents :

Madame la conseillère Sylvette Savaria et Messieurs les conseillers Ghislain Beaugard, Bruno Napert et Pierre St-Louis formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Daniel Plouffe.

Absence motivée du conseiller Claude Lacasse. Le conseiller Bruno Napert s'est joint à la séance à 17h25.

Madame Suzanne Francoeur, directrice générale et secrétaire-trésorière, assure le greffe.

1- OUVERTURE DE LA SESSION

À 17h15 monsieur le maire constate le quorum et déclare la session ouverte.

2016-06-115

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Sylvette Savaria, appuyée par le conseiller Daniel Palardy, et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

- 1- Ouverture de la séance et constat de quorum
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- TECQ – Décision d'investissement
- 4- Fonds de développement du territoire
- 5- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE

3- TECQ – Décision d'investissement

2016-06-116

CONSIDÉRANT que lors de notre appel d'offre de resurfaçage nous ne connaissions pas le coût que représentait un (1) kilomètre d'asphaltage;

CONSIDÉRANT que le prix soumissionné pour le resurfaçage a été beaucoup moins élevé que prévu;

CONSIDÉRANT que pour reprendre le retard sur les investissements que la Municipalité doit faire au niveau de la TECQ, nous devons retourner en appel d'offres pour le resurfaçage d'un (1) kilomètre d'asphaltage;

CONSIDÉRANT que la Municipalité devra aussi ajouter à ces investissements le nettoyage de certains fossés ainsi que la construction du chalet des loisirs;

CONSIDÉRANT qu'il nous faudra utiliser la marge de crédit pour pourvoir au paiement des dépenses relatives à ces investissements;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Ghislain Beaugard, appuyé par le conseiller Daniel Palardy, et unanimement résolu :

D'AUTORISER la directrice générale à procéder à un appel d'offre pour le resurfaçage d'un (1) kilomètre d'asphaltage;

D'AUTORISER la directrice générale à procéder à un appel d'offre pour la construction du chalet des loisirs sur le site SÉAO;

QUE la marge de crédit soit utilisée pour payer ces dépenses en attendant le versement de la TECQ.

ADOPTÉE

5- Fonds de développement du territoire

Monsieur le maire fait rapport aux membres du Conseil sur l'avancement du projet.

5- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2016-06-117

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par _____, appuyé _____, et unanimement résolu que la présente session soit levée à _____.

ADOPTÉE

Daniel Plouffe
Maire

Suzanne Francoeur
Directrice générale et secrétaire-trésorière